

**JE SUIS
ISRAËL**

La « solution à deux États » entre rêve et réalité

Note stratégique sur le conflit Israélo-Palestinien

Préambule

Cette note a été rédigée par l'association **Je Suis Israël**.

Je Suis Israël est une organisation non gouvernementale œuvrant pour la défense du droit du peuple juif à l'autodétermination sur sa terre ancestrale. Dans cette perspective, le mouvement affirme que la France et Israël sont engagés dans un même combat : celui contre l'islamisme djihadiste, qui s'attaque aux libertés fondamentales constitutives des valeurs occidentales, au premier rang desquelles la liberté d'expression et de vivre.

Dans cet esprit, l'équation « **JE SUIS CHARLIE = JE SUIS ISRAËL** » exprime la continuité d'un même refus de la barbarie et la défense commune des principes qui fondent nos sociétés libres.

Introduction

Le conflit du Proche-Orient n'est pas un conflit « comme un autre ».

S'il ne concernait que la diplomatie, ce sujet relèverait d'un traitement circonscrit au seul Quai d'Orsay. Or, il s'est transformé en débat national, souvent hystérisé, tant il renvoie à l'histoire intime d'une partie des Français, issus de profils pourtant très divers.

C'est ce qui explique qu'il soit devenu un sujet de politique intérieure faisant irruption presque chaque semaine dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Dans une société occidentale qui se polarise de plus en plus autour d'une lecture binaire, anciens peuples du Nord, colonisateurs, contre pays du Sud, colonisés, le conflit israélo-palestinien est devenu un marqueur identitaire inédit. Inédit par l'intensité de l'antisémitisme que l'on voit ressurgir à des niveaux inconnus depuis les années 1940, mais aussi par les fantasmes dont il est l'objet.

Alors que nous avons traversé une ère où l'information était accessible à tous, nous sommes entrés, avec la démocratisation des réseaux sociaux, dans celle de la désinformation de masse.

Si la vérité est à portée de clic, elle nécessite une analyse approfondie là où le torrent de contre-vérités amplifiées par les réseaux sociaux, et leurs formats ultra-courts, est à porté de tous.

Une forme de théorie du complot 2.0 dont ce conflit est l'illustration la plus flagrante.

Or, un schéma identique se dessine à l'encontre des démocraties occidentales dont la France.

En effet, si Israël et les autres démocraties occidentales sont militairement difficiles à défaire, elles peuvent être fragilisées par la remise en cause de leurs valeurs fondatrices. La France est-elle véritablement une terre d'égalité ? de Fraternité ? de Liberté ? Voici les interrogations que soulèvent les ennemis de la démocratie. Qui et au nom de quoi ? C'est ce que cette note stratégique tente également d'aborder.

Le cas du conflit israélo-palestinien mérite donc d'être étudié à la fois pour ce qu'il est, pour ce qu'il révèle de l'avenir proche des sociétés démocratiques occidentales.

La « solution à deux États », systématiquement avancé tel un réflexe pavlovien, est-elle véritablement la clé du conflit ?

Et si, loin de l'apaiser, elle ouvrait la voie à un conflit de plus grande ampleur là-bas, et à une aggravation des tensions sociologiques dans les démocraties européennes dont la France ?

Cette note a pour objectif, en quelques pages, de démêler les fils du débat.

Dans un premier temps, l'histoire de la Palestine, socle indispensable pour rétablir les faits, fera l'objet d'un rappel précis. Ce rappel permettra ensuite d'appréhender la pertinence de la "solution à deux Etats", ainsi que ses conséquences sur les enjeux anthropologiques et sociaux en France.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

1

UNE PRÉSENCE JUIVE PLURIMILLÉNAIRE 1500 ANS EN TERRE DE JUDÉE

Parce que l'histoire porte les sources du conflit comme d'éventuelles solutions, rappelons ses jalons essentiels.

Remontons à Abraham, premier monothéiste, qui se rend en terre de Canaan (l'actuel Israël) et engendre Isaac, lui-même père de Jacob. Ce dernier, après avoir lutté contre un ange, prend le nom d'Israël (« celui qui a lutté avec Dieu »).

Une famine pousse alors Jacob et sa famille en Égypte, où sa descendance est réduite en esclavage pendant près de quatre siècles. Vers -1300 avant J.C, les Hébreux regagnent Canaan, inaugurant environ 1 400 ans de présence ininterrompue sur la terre sainte.

De -1300 à -586, ils vivent en peuple indépendant, allant jusqu'à se structurer en deux royaumes.

Le terme « Hébreux » cède progressivement la place à « Juif », « Yéhoudi » en hébreu, c'est-à-dire « habitant de la Judée » (Yehouda). On voit déjà l'absurdité sémantique consistant à présenter le « Juif » comme étranger à la Judée (aujourd'hui Cisjordanie), fût-elle disputée.

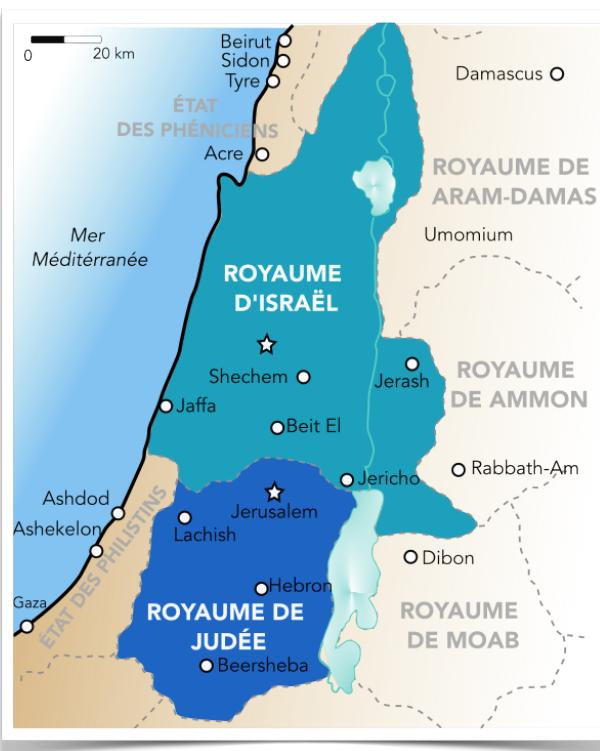


Figure 1

Hébron fut la capitale du Roi David qui la transférera en -997 à Jérusalem.

Depuis, et pendant 1000 ans, elle ne cessera d'être la capitale d'un État Hébreu puis juif.

À partir de -586, l'indépendance s'effrite sous l'effet de conquêtes successives :

- Babyloniens (dès -586) ;
- Perses (dès -515) ;
- Grecs (dès -332) ;
- Hasmonéens (dès -141) ;
- Romains (dès -63).

Ce sont ces derniers qui scelleront la fin de la souveraineté juive sur la terre ancestrale.

2 DE L'EXPULSION À LA « PALESTINE » UN TOURNANT DÉCISIF

Las des révoltes juives, l'empereur Hadrien prend en 135 apr. J.-C., au lendemain de l'insurrection de Bar-Kokhba, une mesure radicale : **il expulse les Juifs de Judée et rebaptise la province « Palestine », référence aux Philistins, ennemis antiques d'Israël. Le message est explicite : signifier que cette terre ne sera plus la leur (une prémonition à l'accusation actuelle).** Hadrien n'en reste pas à la symbolique : il expulse les Juifs. Commence alors une errance bimillénaire, jalonnée d'exclusions et de massacres, jusqu'au retour organisé au tournant du XXe siècle avec le sionisme.

Si l'islam n'a pas encore fait son apparition en 135 après J.C., l'expulsion des juifs revêt une signification tout à fait majeure dans la conscience musulmane. En effet, sur un plan théologique, une différence majeure existe entre les conceptions juives et musulmanes : si les juifs ont hérité d'une Loi « divine » à travers la Thora, ils font évoluer le corpus biblique public afin d'adapter les lois aux évolutions sociétales et technologiques. Ainsi née la « Thora orale ». A titre d'exemples, c'est ainsi que les Juifs ont aboli la polygamie, et la lapidation. Dans la conception musulmane, le Coran est intouchable, et non ré-interprétable puisqu'il est dit qu'il est écrit par la main de Dieu. La naissance de l'Islam prend sa source dans l'idée qu'il est la nouvelle version du monothéisme : une version qui respecte la parole de Dieu à la lettre, prémunissant ainsi les fidèles de tout péché. L'évolution du corpus biblique autorisée par les Juifs est considérée par les musulmans comme une trahison à la parole de Dieu.

En d'autres termes, l'un des fondements de l'Islam, et quelque par une de ses raisons d'être à cette époque réside dans le fait que les juifs ont trahi la parole de Dieu. C'est ainsi que **l'expulsion des Juifs de Judée en 135 après J.C. est interprétée par l'Islam comme un châtiment divin. Cette pensée traversera la culture musulmane à travers les siècles et constituera un des piliers au rejet d'une présence juive en Palestine, et toute présence d'un État juif.** La présence juive en Palestine, et l'existence d'Israël sont tous deux assimilés à un affront à la décision de Dieu. Un terreau favorable sur lequel se développeront, plus tard, **le panarabisme, puis le panislamisme.**

Notons que, malgré l'expulsion, **une présence juive continue subsiste en Palestine jusqu'au début du XXe siècle**, évaluée à environ 50 000 personnes.

Après Hadrien et l'expulsion des Juifs, la Palestine connaît de nouvelles dominations, dont la conquête arabo-musulmane à partir de 638, puis les Mamelouks et, surtout, les Ottomans jusqu'aux années 1920.

3

L'ÉMERGENCE DU SIONISME DE L'ÉMANCIPATION AU RETOUR

Dispersés, les Juifs connaissent des destins contrastés : conversions, assimilations, expulsions périodiques, violences et présence tolérée. Quand leur présence est tolérée, les juifs vivent en communauté, et ne sont pas considérés égaux en droit avec les concitoyens des nations les hébergeant.

En 1791, **L'Assemblée nationale constituante** rompt avec les pratiques antérieures : elle **accorde aux Juifs de France l'égalité civile et la citoyenneté**, en échange d'une pleine intégration nationale. Les juifs, autrefois un peuple avec une terre, une langue et une culture propre deviennent des « Français de confession israélite ». **C'est une révolution identitaire : l'élément « peuple » s'efface au profit d'une appartenance religieuse compatible avec l'État-nation.** Il est à noter que cette transformation profonde de la nature identitaire juive suffit à expliquer encore aujourd'hui, pour toute non néophyte de l'Histoire, la complexité à définir l'identité juive.

L'émancipation des juifs se diffuse en Europe et ouvre une parenthèse d'accalmie, de 1800 à 1850, où les juifs vivent une sorte d'âge d'or avec un antisémitisme maîtrisé. Cette parenthèse se referme dès le milieu du XIXe siècle avec la résurgence de l'antisémitisme. **L'affaire Dreyfus en 1894** en sera le point d'orgue, le symbole d'un antisémitisme institutionnalisé, ancré dans les croyances. Un jeune journaliste Hongrois, **Théodore Herzl**, viendra à Rennes pour couvrir le procès pour le compte du journal qui l'emploie. Il y voit le **procès du judaïsme**. Cette affaire suscite chez lui la prise de conscience que **l'assimilation issue de l'émancipation Napoléonienne** ne résout finalement pas l'hostilité envers les juifs, elle est **un échec**. Même assimilés, les juifs font à nouveau la cible des mêmes préjugés et rumeurs. **Herzl conclut que l'unique solution à la quiétude, à la sécurité, à l'avenir des juifs passe par le retour à la terre ancestrale.** On parle alors de **sionisme**.

4

DÉFINIR LE SIONISME TERRE, PEUPLE, AUTODÉTERMINATION

Étymologiquement, le sionisme renvoie à Sion, l'une des collines de Jérusalem. C'est à Sion précisément, dans l'histoire juive, qu'Abraham, le premier monothéiste, s'est rendu sur la demande de Dieu. Comme mentionné précédemment, Sion, en d'autres termes Jérusalem, a été la Capitale et le centre névralgique (et ses deux temples) du royaume Juif pendant 1000 ans, le cœur symbolique du récit biblique et de la souveraineté juive. Dans son sens littéral, le Sionisme est le « retour à Sion », c'est-à-dire le retour du peuple juif sur sa terre ancestrale.

Plus substantiellement, le **Sionisme se définit comme le droit du peuple juif à l'autodétermination sur sa terre ancestrale**. Cette définition vient en rupture avec la logique d'émancipation napoléonienne qui ramenait le judaïsme à une simple confession. Le Sionisme redéfinit encore l'identité juive en la ramenant à sa dimension historique pleine : **un peuple, une terre, une langue, une culture**.

Notons bien que ces définitions ne disent rien, en elles-mêmes, du devenir des Arabes de Palestine. Assimiler le sionisme à une idéologie d'expulsion ou d'apartheid est donc infondé. Le Sionisme est orthogonal à ce qu'est devenue la cause palestinienne.

Par contraste, **l'antisionisme** revient soit à nier le lien historique du peuple juif à la terre d'Israël, **une forme de négation de l'histoire**, soit à refuser aux Juifs le droit à l'autodétermination, **une forme de racisme**. C'est pourquoi **l'antisionisme contemporain est souvent l'écran de nouvelles formes d'antisémitisme** : faute de pouvoir stigmatiser « les Juifs » comme groupe, on délégitime systématiquement l'État juif, confondant critique politique et diabolisation. L'antisionisme n'est pas une opinion mais un délit raciste. Le Sionisme n'est pas une idéologie politique il est un fait historique, une renaissance.

Il est depuis peu officiellement assimilé à de l'antisémitisme à juste titre. En effet, s'il n'est pas légal de décrier les juifs en tant que groupe ethnique, il est possible de reporter le dénigrement sur l'État juif, ses fondements et valeurs, sous couvert d'une critique politique. C'est ainsi que s'est construit le nouvel antisémitisme des 50 dernières années. Toute la difficulté de son positionnement est de dénouer le propos raciste de la critique d'une politique gouvernementale. **Ce racisme est le premier d'un nouveau type : celui qui détourne l'antiracisme à des fins de délégitimation.** On sait à ce jour, comme l'ont souligné des experts de l'Islam radical tels Florence Bergeaud-Blacker que cette tactique a été minutieusement élaborée par les Frères Musulmans. Si la France et d'autres pays occidentaux en sont à présent la cible, nous y reviendrons plus tard, l'antisionisme a été précurseur en la matière et avance ainsi que la valeur fondamentale créatrice de l'État d'Israël moderne est raciste.

Comme mentionné précédemment, le Sionisme ne dit pourtant rien d'un quelconque avenir des populations arabes vivant en Palestine au début du XX^e siècle. Le sujet va même jusqu'à les diviser :

- **Le Sionisme de gauche**, d'origine **socialiste**, se base sur l'idée que l'État juif sera bâti par le prolétariat juif. **Il n'est d'ailleurs pas à l'origine en faveur d'un État mais pour la présence d'un foyer juif en Palestine.** Ce courant du Sionisme sera fondateur pour la gauche Israélienne qui, jusqu'aux accords d'Oslo, considère que le partage territorial est la clé de la résolution du conflit Israélo-Arabe.
- **Le Sionisme de droite** est d'origine **libérale, capitaliste**, et deviendra **militariste** à partir de la Déclaration Balfour. Ce courant revendique **l'instauration d'un État Juif en place et lieu de la Palestine mandataire**. Son père spirituel, **Zeev Jabotinsky**, précise d'ailleurs **qu'il n'est pas question d'exclure les arabes de Palestine mais qu'ils devront accepter l'idée d'un État Juif.** Son plus célèbre écrit, la « muraille d'acier » décrit comment ce processus d'acceptation doit se faire : se montrer impénétrable et intransigeant, telle une muraille d'acier, au point de créer une résignation chez les arabes de Palestine.

5 AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE QUI SONT LES PALESTINIENS ?



Figure 2

Au sein de l'Empire ottoman, la province de Palestine demeure en grande partie peu développée, une zone quasiment désertique. On y dénombre environ 50 000 Juifs et 200 000 Arabes.

La population arabe est alors majoritairement tribale, composée de multiples tribus bédouines plaçant au centre de leurs intérêts leur propre avenir.

Au début du XX^e siècle, et même avant 1948, il n'existe pas de revendication nationale palestinienne.

Les populations arabes revendiquent plutôt leur appartenance à la Syrie, à l'Égypte, voire au Maghreb. En termes plus clairs, il n'existe non seulement pas de Palestine arabe, mais pas de peuple Palestinien arabe.

L'afflux d'immigrants juifs, porteurs du projet sioniste, crée un appel d'air économique et accélère la croissance démographique arabe, d'autant plus vive que la natalité est élevée.

Si les premières années sont relativement calmes, la diffusion d'un panarabisme naissant deviendra le catalyseur des tensions à venir.

6 LES ORIGINES DU CONFLIT ISRAÉLO-ARABE PROMESSES ET RESSENTIMENTS

Le panarabisme moderne trouve l'une de ses sources chez le chérif de La Mecque, Hussein Ben Ali, qui projette au début du XX^e siècle un grand État arabe, réunifiant toutes les ethnies arabes (musulmanes comme chrétiennes) sur les décombres de l'Empire ottoman. Dans cette vision, il n'y a pas de place pour un État juif en Palestine.

À l'idéologie panarabiste s'ajoute, dans les populations arabes, un héritage de préjugés religieux anciens à l'égard des juifs : Puisque les Juifs réinterprètent la parole de Dieu (en raison de la Thora orale), alors Dieu les a châtiés en les expulsant de Judée. Ainsi, les Juifs n'ont pas de légitimité en Palestine, car leur présence serait un affront à la décision divine. La diffusion du panarabisme en Palestine renforce cette hostilité à la veille de l'effondrement ottoman (1920).

L'espoir est grand pour Hussein Ben Ali, et cet espoir va être renforcé par la promesse faite par les britanniques : en 1916, dans les accords Sykes-Picot et les échanges parallèles, Londres laisse espérer un vaste royaume arabe en échange de la révolte contre les Ottomans ; en 1917, la Déclaration Balfour reconnaît, pour sa part, le droit du peuple juif à un « foyer national » en Palestine. En d'autres termes, les Britanniques font la promesse de l'instauration de deux États... sur le même territoire.

Lors de la **conférence de San Remo (1920)**, et réunissant les vainqueurs de la guerre contre l'empire Ottoman, la SDN confie aux Britanniques un mandat sur la Palestine avec, en horizon unique, l'établissement d'un foyer juif en Palestine mandataire.

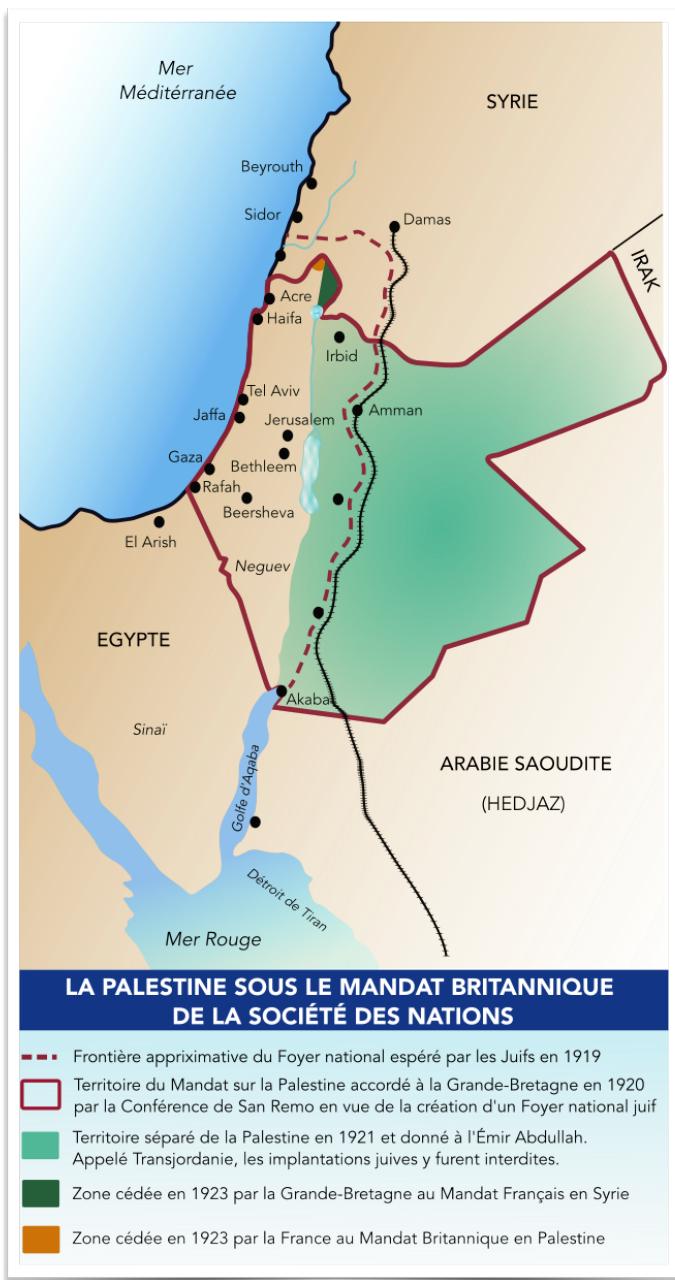


Figure 3

Dès lors, la partition de la Palestine Mandataire est, de ce fait, réalisée. Pourtant, elle demeure refusée par les tenants du panarabisme, qui rejettent l'existence même d'un État juif, quelle qu'en soit la taille. L'entièreté doit revenir aux arabes. Cette position suffit à expliquer les rejets par les dirigeants arabes des cinq projets de partition territoriale successifs en 1937 et 2007, sur lesquels nous reviendrons par la suite. Sur cette base, le conflit apparaît moins territorial qu'ethno-religieux. La suite de l'histoire alimentera cette théorie.

Dès les années 1920, le panarabisme va alimenter la multiplication des violences et pogroms en Palestine mandataire. Des pogroms qui ressemblent à ceux perpétrés le 7 Octobre 2023.

La conférence de San Rémo et ses objectifs pour la Palestine Mandataire sont considérés par **Hussein Ben Ali**, et les arabes, comme **une trahison de l'Occident**. L'Occident aurait failli à sa promesse, et installe un « corps illégitime » en terre arabe. De surcroit, les populations venant peupler cet État sont juifs, ce qui est un affront théologique. Les juifs étant considérés comme illégitime la rhétorique panarabiste retient le caractère occidental de ces populations. Il s'agit donc d'occidentaux venant s'installer sur une terre arabe, historiquement musulmane. De là procède **l'accusation**, devenue leitmotiv, d'un « **État colonial** ». A cette trahison humiliante vient s'ajouter l'humiliation ressentie par les populations musulmanes lors de la chute de l'Empire Ottoman.

En 1922, pour « rééquilibrer » ses engagements, Londres détache, de manière unilatérale, les deux tiers de la Palestine mandataire au profit d'un émirat hachémite : **la Transjordanie** (future Jordanie, indépendante en 1946). Son premier Roi sera **Abdallah, un des 5 fils de Hussein Ben Ali**.

Afin de pacifier les populations, la **commission Peel** va proposer la partition de la Palestine mandataire restante en **1937**. En effet, les populations arabes souhaitent l'arrêt de l'immigration juive qui selon eux occupent de plus en plus de terres. Ainsi, l'argument territorial prend le pas sur l'éthno-religieux dans le discours public. La partition proposée par la commission Peel présente un **territoire très restrictif pour l'État juif**, très éloigné en termes de superficie de la promesse faite par les Britanniques. Et pourtant, non content de pouvoir retrouver une terre ancestrale, et en pleine montée de l'antisémitisme en Europe, **l'Agence juive accepte le plan**. Quant à eux, **les représentants arabes refusent**.

Les affrontements iront crescendo entre les populations juives et arabes jusqu'en 1947. Chacun tente de gagner un maximum de terrain. Les Britanniques deviennent également la cible des deux populations les assimilant à une puissance coloniale occupant la Palestine. Suite à un attentat perpétré contre le quartier général des Britanniques à Jérusalem, ces derniers remettent leur mandat à l'ONU.

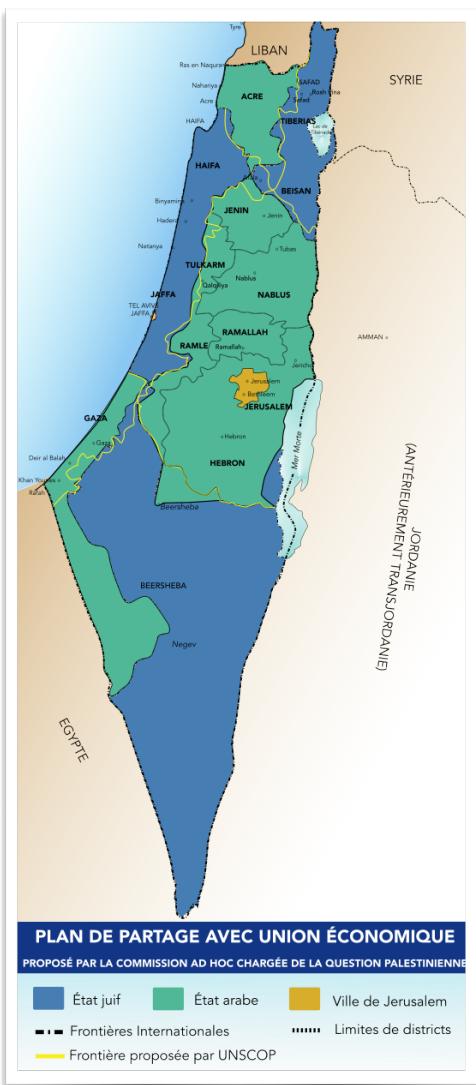


Figure 5

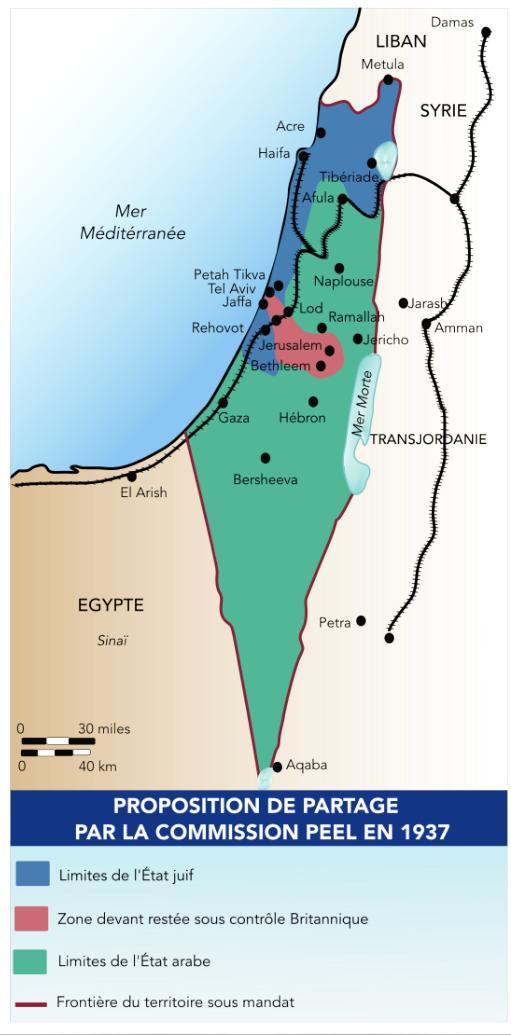


Figure 4

Cette même année, l'**ONU** propose un nouveau partage de la Palestine mandataire hors Transjordanie et **reconnait deux États** : un État juif et un État arabe.

Comme précédemment, l'**autorité juive accepte, les arabes refusent** la présence d'un État juif, si petit soit-il, au nom de l'idéologie panarabiste. Une idéologie dans laquelle, toute la Palestine mandataire leur est destinée. Il ne peut y avoir d'État juif. En d'autres termes, **la non existence d'un État Juif revêt un caractère supérieur à celui d'obtenir un deuxième État arabe de Palestine**. C'est dans ces conditions que l'État d'Israël renait de ses cendres, et se déclare indépendant, sans aucun accord sur des frontières. Les frontières correspondent plutôt alors à des lignes d'armistices.

Cette officialisation d'un État juif, en place et lieu d'un grand État arabe unifié promis par les Britanniques, va être vécu comme une catastrophe par le monde arabe : « **La nakba** », la catastrophe en arabe.

Historiquement, la nakba est employée pour qualifier la renaissance de l'État juif. **Ce terme ne désigne pas une expulsion en masse des populations arabes de Palestine par les populations Israéliennes mais bien l'idée même de l'existence d'un État juif.** Ce n'est que plus tard avec l'évolution du narratif pro-palestinien que **le terme nakba va être détourné** pour désigner, après-coup, une prétendue expulsion de masse. Or, les autorités Israéliennes n'ont jamais appelé au départ en masse des populations arabes. S'il y eu bien un départ en masse de 700 000 individus arabes, ce dernier provient principalement de l'appel des cinq pays arabes déclarant la guerre à Israël à évacuer l'État juif afin de faciliter leur entrée et leurs opérations. Ce départ se veut temporaire le temps de, selon les termes historiquement relevés, de « baigner les juifs dans leur sang » et « les rejeter à la mer ». De multiples preuves radiophoniques existent à ce sujet. La plupart des 700 000 arabes répondant cet appel se dirigent en Jordanie notamment afin d'y retrouver une partie de leur famille.

Ce mythe de la nakba et de l'expropriation en masse de terres palestiniennes est une déformation historique opérée par les prédateurs islamistes et ce afin d'alimenter leur discours de délégitimation de l'État d'Israël.

En 1947, alors qu'il n'existe pas de revendication nationale palestinienne arabe, juste un consensus autour du rejet d'un État juif, un sentiment national palestinien va émerger à partir des années 1950. Le Président Égyptien d'alors, **Nasser est un panarabiste convaincu**, dont il devient le leader. En 1963, il va élaborer, avec un certain **Yasser Arafat**, le narratif palestinien moderne : celui d'une nation arabe palestinienne expulsée, spoliée et colonisée par les Juifs. En d'autres termes, **il reprend l'ensemble des accusations panarabistes (colonialisme, expulsion) pour les consolider et les ériger en cause nationale palestinienne.** Une cause qui devient le fer de lance du panarabisme, et du panislamisme naissant. Dans l'idéologie panarabiste, l'État Juif ne peut exister car la totalité du territoire doit revenir à l'ethnie arabe.

Quant à elle l'**idéologie panislamiste** né en Egypte avec **les Frères Musulmans** et est consécutive au sentiment d'humiliation ressentie par les Musulmans suite à la chute de l'empire Ottoman. Son objectif est, non plus de rassembler l'ethnie arabe, mais **la oumma**. En d'autres termes, la population mondiale musulmane et ce au sein d'un califat mondial musulman permettant aux fidèles de pouvoir appliquer en toute quiétude les lois de la Charia. **Afin de constituer ce califat mondial, il s'agit de faire tomber les États-nations**, véritables freins à cette unification. Afin de faire tomber cet État-nation, les frères musulmans vont mettre en place le Djihad qui se base sur deux piliers :

- **Un Djihad armé** dont le terrorisme sera le fer de lance jusqu'à ces dernières années
- **Un Djihad intellectuel**, ce que certains spécialistes des Frères Musulmans, comme Florence Bergeaud-Blackler ou Gilles Kepel, ont appelé le Frérisme – un lobbying politique intense s'appuyant sur les maillons faibles de l'occident à savoir son passé colonial, et l'antiracisme pour faire avancer ses revendications.

Dans cette optique, le panislamisme va reprendre à son compte les thèses panarabistes pour par la suite djihadiser la cause palestinienne.

Le rejet unanime émanant des idéologies panarabistes et panislamistes plus tard suffit à expliquer les échecs à toute solution diplomatique, et à tous les plans de partage territoriaux successifs - 5 plans de partage tous refusés par les dirigeants arabes : 1937, 1948, 2000, 2001, 2008. Chaque refus suscita la même incompréhension quant aux contradictions palestiniennes : **la revendication d'un État Palestinien mais au final un refus toujours opposé**

7 LES ACCORDS D'OSLO

L'IMPASSE RÉVÉLÉE

Les accords d'Oslo, signés **en 1993**, et plus tard Camp David II, sont symptomatiques et l'incarnation même de cette impasse historique.

Les accords d'Oslo prévoient de :

- Instaurer **l'autorité palestinienne** comme un interlocuteur officiel pour **négocier une paix**
- Etablir les **prémisses d'un État arabe palestinien** par l'intermédiaire de zones d'autonomies progressives (zones A et B) en Judée-Samarie (appelée Cisjordanie depuis que la Jordanie a envahi ce territoire en 1948 et l'occupa jusqu'en 1967 sans qu'aucune accusation d'occupation ne soit formulée)

Plus tard, **en 2000, Camp David II** est supposé être l'aboutissement des accords d'Oslo avec pour objectif de mettre un terme à ce conflit.

Sous l'égide du Président des Etats-Unis, Bill Clinton, Camp David II aboutit au plan de partage suivant :

- **Un État palestinien sur 94 à 96 % de la Judée-Samarie.** En compensation, 4 à 6 % de territoires israéliens seraient échangés (principe d'«échange de terres équivalentes» ou *land swap*), pour compenser les territoires que l'État d'Israël souhaitait conserver
- **Jérusalem-Est comme capitale**

Alors que l'optimisme ambiant était de mise en raison d'un alignement du plan de partage avec les revendications nationale palestinienne depuis plusieurs décennies (une terre pour un peuple), à la surprise générale, **Yasser Arafat finit par refuser**.

Pourquoi refuse-t-il ?

Le leader palestinien refuse en raison de la seule et unique revendication n'ayant pas trouvé un écho chez les Israéliens. Il s'agit d'un « droit de retour » de 6 millions d'arabes palestiniens au sein des frontières de l'État d'Israël. En effet, si on décompte environ 200 000 arabes en Palestine au début du XX^e siècle, ils ont atteint avec leur essor démographique à 6 millions d'individus. En 2000, on dénombre également 6 millions d'individus au sein de la population Israélienne. En d'autres termes, **la revendication de Yasser Arafat revient à transformer Israël en un État binational à majorité arabe** (si on y ajoute les arabes israéliens représentant 20% de la population israélienne) provoquant, de fait, **la mort de l'État Juif**.

Si ce refus fut une surprise pour les occidentaux et Israël en 2000, c'est en partie en raison du fait que la tactique panarabiste consistait depuis les années 50 à camoufler sa réelle motivation, celle de l'éradication d'un État juif, au profit d'une revendication d'une terre pour un peuple spolié. Une autre manière de rogner territorialement sur l'État juif.

Dit autrement, **une paix serait possible avec les Palestiniens si, en échange, Israël accepte son autodestruction**.

Ce refus sonna le glas de tout espoir de paix dans la population Israélienne, et ce jusqu'à nos jours. Un espoir de paix dont la gauche Israélienne, artisan des accords d'Oslo et de Camp David II, ne s'est toujours pas relevée 25 ans plus tard. Quasiment inexiste dans la représentation nationale et dans les sondages d'opinion, la gauche israélienne avait fait du partage territorial la base de son idéologie. Or, le refus à ces accords ont installé dans la société Israélienne la conviction que les Palestiniens n'avaient jamais abandonné leur réelle intention panarabiste, celle passant par la destruction de l'État juif.

Il y a peu, Bill Clinton témoignait publiquement, larmes aux yeux, de son désarroi, son incompréhension rappelant que **les Palestiniens avaient tout, et n'ont pas saisi cette chance historique**.

En 2008, Ehud Olmert tenta à nouveau de remettre sur la table un accord de paix repartant sur la base des accords de Camp David II. Le successeur de Yasser Arafat, son ex-lieutenant, **Mahmoud Abbas refusa au nom du droit de retour des réfugiés et un désaccord sur Jérusalem**.

Fait incompréhensible, **les Palestiniens continuent de revendiquer, à ce jour, une Palestine arabe en Judée avec pour capitale Jérusalem**. Une revendication reprise en cœur par certains pays Occidentaux dont la France en tête.

8

LA « SOLUTION À DEUX ÉTATS » OU UN VOEUX PIEUX DE L'OCCIDENT

Comble de l'histoire et de la politique, la solution à deux États est décrite, à ce jour comme l'unique et seule possibilité d'aboutir à une solution diplomatique, comme si l'Histoire n'en disait déjà rien. Comment la juger au regard de l'examen historique à présent réalisé ?

PREMIÈREMENT. Malgré la partition de 1922 (Transjordanie) et cinq plans de partage successifs, aucun de ces plans n'a été accepté par les dirigeants Palestiniens. Pas même la dernière mouture de 2001 et 2008 qui semblait pourtant satisfaire les exigences d'hier et les revendications même d'aujourd'hui. Les mêmes revendications passent, et malgré les partitions et solutions diplomatiques les satisfaisant, tous les plans sont refusés. Il est permis d'inférer que, pour les dirigeants palestiniens, l'acceptation d'un État juif demeure problématique, quand bien même le discours public invoque un partage territorial menant à un État palestinien. **Un État Palestinien qui ne serait qu'un leurre, un prétexte camouflant une idéologie panarabiste toujours bien présente.** Pourquoi alors une solution à deux États aurait la moindre chance d'aboutir aujourd'hui plus qu'hier ?

DEUXIÈMEMENT. Si la question était exclusivement territoriale, on verrait poindre des revendications symétriques vis-à-vis de la Jordanie, détachée de la Palestine mandataire en 1922 et majoritairement peuplée d'Arabes d'origine palestinienne. Ce n'est pas le cas, signe qu'un registre identitaire-idéologique demeure bien réel.

TROISIÈMEMENT. Et si les dirigeants Palestiniens abandonnaient leur idéologie panarabistes et panislamistes pour se laisser tenter par une paix, le nouvel obstacle majeur qui poindrait derrière serait **l'opposition farouche de la rue arabe**. Une rue arabe opposée à toute normalisation avec Israël et hostile à l'existence même d'un État Juif. En effet, selon une enquête menée par Sivan Hirsch, Gilad Hirschberger et Ronit Marzan dans le cadre d'une étude pour l'INSS, près de 54% des Palestiniens

nient à ce jour le droit d'existence de l'État d'Israël (et monte à 75% chez les 18-34 ans)

QUATRIÈMEMENT. Territorialement, un État Palestinien en Judée-Samarie n'est plus possible. Le « temps » a joué contre les tenants d'un partage territorial. Depuis les accords d'Oslo, la droite israélienne, sceptique sur les réelles intentions des Palestiniens, a souhaité consolider l'État d'Israël en encourageant les implantations en Judée-Samarie. Une consolidation jugée nécessaire pour des raisons de sécurité nationale, perçue même comme une question de survie, tant l'État d'Israël, dans les frontières prévues par le plan de 1947, serait resté de taille réduite, à peine soixante kilomètres séparant Tel-Aviv, sur la côte, de Jérusalem, à l'intérieur des terres. Aujourd'hui, **résident en Judée-Samarie près de 600 000 israéliens dont un éventuel déplacement est tout simplement impossible**. Cette politique de consolidation s'appuie sur la conviction, largement partagée en Israël, que la Judée-Samarie constitue non seulement le berceau historique du peuple juif, en raison d'une présence plurimillénaire, mais aussi qu'aucun argument historique ne confère à ce territoire une légitimité exclusivement arabe. La question est posée par Israël : au nom de quel argument historique, la Judée-Samarie serait-elle vouée à un État Palestinien ? **Aucun État arabe de Palestine n'y a jamais existé, tout comme Jérusalem n'a jamais été la capitale d'un autre État ou royaume que celui d'Israël.** Dès lors, qualifier cette présence de « colonialisme » néglige cette idée ; l'usage contemporain du terme procède d'une relecture onusienne du plan de 1947, refusé à l'époque, et d'une reprise, sans discernement, du narratif Panarabiste. En synthèse, la réalisation d'un État Palestinien en Judée-Samarie est devenue territorialement impossible.

CINQUIÈMEMENT. Si tant est qu'il subsistait un espoir chez les Israéliens quant à une chance de parvenir à un accord de paix, le précédent de Gaza a continué de saper la confiance.

En effet, le **retrait unilatéral israélien en 2005** a laissé place, en 2006, à une **victoire électorale du Hamas** – un groupe militaro-djihadiste considéré comme le premier **bras armé des frères musulmans** dans le monde et dont la charte prône la destruction d'Israël.

En d'autres termes, le retrait unilatéral d'Israël a été assimilé à une concession face à la lutte armée, galvanisant ainsi ses adeptes. Porté par la volonté du peuple Gazaoui, le **Hamas a rapidement transformé l'enclave en base arrière de harcèlement continu d'Israël**, rendant impossible toute vie civile israélienne dans les localités avoisinant les frontières avec Gaza. Dans des villes comme Sdérot, les civils israéliens n'ont que quelques dizaines de secondes pour trouver refuge suite au lancement d'une roquette palestinienne. Plusieurs dizaines de milliers de roquettes ont été lancées depuis 2006. Alors que les Palestiniens auraient pu profiter du retrait unilatéral Israélien pour faire prospérer Gaza, sa population, et en faire un laboratoire d'essai pour une Palestine arabe élargie, ils ont choisi la voix du **djihadisme d'État**. Fer de lance du panislamisme au Proche-Orient, le Hamas a investi de manière massive dans l'appareil militaire, dans 800 kilomètres de tunnels plutôt que dans les infrastructures civiles (écoles, hôpitaux, routes, aéroport). Pour les Israéliens, l'idée même d'une entité analogue dominant aussi la Judée-Samarie s'avère impossible tant elle soulèverait un problème sécuritaire existentiel. Si tant est qu'il subsistait un espoir chez les Israéliens quant à une chance de parvenir à un accord de paix, le précédent de Gaza, avec comme aboutissement le 7 octobre et le conflit qui s'en est suivi, a fini de saper la confiance. D'autant plus que malgré la répression du Hamas et la destruction de l'enclave, **la population Gazaouie soutient toujours le Hamas et sa lutte djihadiste contre Israël**.

L'expérience de Gaza soulève une question : Et si les Palestiniens sont-ils simplement prêts à une paix ? Sont-ils prêts à accepter l'existence d'un État Juif ?

Selon un sondage du Palestinian Center for Policy and Survey Research (PCPSR) réalisé du 22 au 25 octobre 2025 :

- 73% s'opposent à la libération des otages
- 69% des Palestiniens s'opposent à la démilitarisation du Hamas
- 59% n'appuient pas un accord politique et sécuritaire pour mettre fin au conflit incluant normalisation arabe avec Israël
- 53% s'opposent à un compromis « État palestinien démilitarisé + garanties internationales + paix avec Israël »

Aussi, selon une enquête menée par Sivan Hirsch, Gilad Hirschberger et Ronit Marzan dans le cadre d'une étude pour l'INSS, près de **54% des Palestiniens nient à ce jour le droit d'existence de l'État d'Israël** (et monte à 75% chez les 18-34 ans)

Ces enquêtes soulignent le fort soutien, par la population Palestinienne, à la thèse panislamiste, qui comme nous n'avions déjà évoqué a djihadisé la cause palestinienne, en la détachant de son cadre initialement arabe et nationaliste pour l'inscrire dans une dimension religieuse et islamique plus large.

Submergée par la vague idéologique islamiste, l'Autorité palestinienne s'est trouvée contrainte d'accommoder partiellement les mouvements djihadistes afin de préserver sa légitimité interne. Alors qu'elle est considérée comme un partenaire de paix plausible à Israël par les pays promoteurs de la « solution à deux États », elle entretient des **dispositifs d'allocations aux familles de terroristes et de financement de la haine anti-occidentale et anti-juive**. Les allocations accordées aux familles de terroristes ayant perpétré des attentats contre Israël ont représenté ces dernières années près de 20% du budget annuel de l'Autorité Palestinienne. Un **budget lui-même largement alimenté par les subventions internationales** notamment de pays Occidentaux. Ainsi, la France a accordé près de 5 Milliards sur 10 ans aux Palestiniens (Autorité Palestinienne, UNRWA, etc.).

La « solution à deux États », imposée par les nations, ne serait-elle pas un vœu pieux ? Pire ne serait-elle pas perçue comme une concession, une preuve de faiblesse poussant un peu plus la population palestinienne un peu plus dans les bras du Djihadisme d'État ?

Au regard des faits, en quoi cette solution à deux États n'aboutirait-elle pas à une expérience similaire à celle de Gaza, mais en version décuplée ?

En synthèse, tout semble indiquer que ce conflit dépasse la simple question des frontières pour relever d'un **afrontement à la fois identitaire et religieux**. Si cela est bien le cas, il y a de fortes chances pour que la solution à deux États n'apporte pas la paix espérée, tout comme le transfert de la Transjordanie aux arabes de Palestine, en son temps, n'a pas suffi à éteindre le conflit. **Au final, tant qu'Israël existera, rien ne suffira.**

Et si les Palestiniens n'étaient tout simplement pas encore prêts pour une paix ? Bien trop habités, à ce jour, par le bouillonnement actuel d'un Islam actuellement empreint de l'idéologie panislamique djihadiste. Dans ce contexte, **la revendication nationale Palestinienne** demeurera, dans une certaine mesure, **un instrument au service de la conquête idéologique panislamique** qui cherche à exploiter, selon la tactique définie, ses failles morales et historiques des État-Nations (occidentales) qu'elle cherche à faire tomber : son éventuel passé colonial, esclavagiste, voir ségrégationniste.

Ainsi, l'Histoire moderne d'Israël a été graduellement détournée, transformée, par les Islamistes et ses relais, pour décrire l'État Juif comme un État colonial, ségrégationniste, et génocidaire : en somme, **la concentration symbolique de tous les maux de l'Occident en un seul pays**. Si l'essence même des valeurs fondatrices d'Israël sont celles-ci alors son existence n'a pas de légitimité.

Dans ce cadre, la « solution à deux États » serait donc une solution anachronique, utopique, que les belligérants rejettent, **fruit de l'obsession de l'Occident** comme pour soigner ses troubles internes.

En effet, une telle solution résonne particulièrement dans les sociétés occidentales contemporaines, encore marquées par leur mémoire coloniale et traversées par de vifs débats identitaires. Dans un contexte où les sociétés se font de plus en plus métissées et sensibles aux accusations d'injustice historique, le soutien à Israël est, pour certains, perçu comme la répétition des fautes du passé. À cela s'ajoute la présence, au sein de ces sociétés, de communautés musulmanes importantes, dont certaines sont travaillées par la tentation de l'islamisme. **Cet islamisme local exploite alors le soutien occidental à Israël comme un symbole des injustices coloniales d'hier.**

Ainsi, le conflit israélo-palestinien est devenu un véritable **enjeu de politique intérieure** dans les nations occidentales : il sert de marqueur identitaire entre un « Nord » perçu comme dominant et un « Sud » revendiquant reconnaissance et justice. Il cristallise une tension croissante entre populations d'origine locale, dites « ancestrales », et populations issues de l'immigration, dont l'expression politique et culturelle dérange parfois les équilibres établis.

Dans ce contexte, la solution à deux États apparaît comme un raccourci commode pour les gouvernements occidentaux : elle offre l'illusion d'un apaisement, la promesse d'éteindre le feu des affrontements identitaires et de contenir l'islamisme local. Mais sur le terrain, au Proche-Orient, cette **solution demeure un vœu pieux**.

9

LA RECONNAISSANCE UNILATÉRALE UNE FAUTE POLITIQUE ET MORALE QUI AFFAIBLIT LA FRANCE

Quant à elle, la reconnaissance unilatérale d'un État palestinien par certaines puissances occidentales constitue, dans cette perspective, une faute à la fois politique et morale.

Sur le plan politique, un tel geste revient à **forcer le cours des événements** afin d'imposer une solution à deux États qui n'a jamais pu se concrétiser. Présentée comme un moyen de contraindre Israël à accepter cette issue, **cette reconnaissance occulte le fait qu'historiquement, ce sont les dirigeants palestiniens qui ont rejeté plusieurs propositions de partage** pourtant issues de négociations structurées. Pour de nombreux Israéliens, cette solution demeure aujourd'hui dépourvue de crédibilité, en particulier s'agissant des garanties de sécurité indispensables à la pérennité de l'État d'Israël.

Surtout, une telle décision adresse **un signal politique profondément délétère** : elle accrédite que le terrorisme paie, que l'idée que le terrorisme constitue un instrument politique efficace, que le djihadisme peut servir de vecteur opérationnel à une idéologie panislamiste. Ce faisant, elle conforte un mode opératoire immoral et entérine une **victoire politique majeure des mouvances djihadistes**.

Sur le plan moral, cette reconnaissance représente également **une faute grave**.

Il convient de rappeler que l'idéologie panislamiste portée par les Frères musulmans repose sur le projet d'un vaste califat mondial destiné à unifier la Oumma. Atteindre cet objectif suppose d'affaiblir, voire de **faire tomber, les États-nations**, considérés comme les principaux obstacles à cette unification. Dans cette logique, **Israël fut le premier État visé**, pour des raisons à la fois géographiques et idéologiques. D'abord par les attentats, puis par la délégitimation de son existence même. Son histoire contemporaine a été réinterprétée par la propagande islamiste afin de miner ses fondements moraux et idéologiques et, in fine, de contester son droit même à l'existence. Or, depuis deux décennies, **l'islamisme radical progresse au sein des démocraties occidentales**, où il adopte une **stratégie similaire**. Une **stratégie d'abord basée sur le Djihad armé** visant à punir le mode de vie occidentale, tel que l'attentat commis en France contre le Bataclan en 2015. Puis, **une stratégie de délégitimation semblable à celle que connaît Israël** mais adaptée aux contextes nationaux. En France notamment, cette propagande s'en prend désormais aux valeurs républicaines elles-mêmes : elle présente la France comme un État postcolonial spoliateur, comme une nation foncièrement raciste. Au nom d'un antiracisme instrumentalisé, il s'agirait de permettre aux minorités de pratiquer leur religion sans entrave, toute limite étant immédiatement qualifiée d'héritage colonial ou de racisme structurel.

Dans ce cadre, reconnaître un État palestinien de manière unilatérale revient à offrir une victoire symbolique à cette stratégie de délégitimation au Proche-Orient. Consacrer une victoire politique de ce type là-bas, c'est mécaniquement la conforter ici. Penser apaiser les tensions internes par une concession diplomatique extérieure relève d'une illusion dangereuse, et même contre-productive. Les courants islamistes en France y voient en effet la confirmation que leur méthode de pression idéologique peut infléchir la position des démocraties occidentales.

**CONCÉDER LÀ-BAS, C'EST CONCÉDER ICI
GALVANISER LÀ-BAS, C'EST GALVANISER ICI.**

À ce titre, la reconnaissance unilatérale d'un État palestinien constitue une erreur morale lourde, contraire aux intérêts fondamentaux de la France, contraire à ses valeurs, et susceptible d'accroître le risque islamiste sur son propre sol.

Plutôt que de faire du Proche-Orient un terrain de projection de leurs propres tensions politiques, **les pays occidentaux devraient se préparer à affronter les mêmes défis qu'Israël.**

Dans cette lutte, Israël offre plusieurs enseignements précieux :

- NE JAMAIS RENONCER À SES VALEURS,
- LES AFFIRMER AVEC FORCE,
- REFUSER LA RÉÉCRITURE DE SON HISTOIRE,
- ÉVITER LES CONCESSIONS DE PRINCIPE ET FAIRE PREUVE DE CONSTANCE ET DE FERMETÉ.

Autant de principes dont l'Occident gagnerait assurément à s'inspirer.

SYNTHÈSE

CE QU'IL FAUT RETENIR

-1300 avant J.C
à +135

1500 ans de présence juive en terre sainte via deux royaumes
Jérusalem pour capitale à partir de -1000

+135 après J.C

Expulsion des juifs par l'empereur Romain Hadrien qui renomme également la Judée en Palestine. Elle conservera une présence juive (~50 000) jusqu'au début du XX^e siècle

1791

Émancipation des juifs en France - tentative d'assimilation des juifs en France à travers l'obtention de la nationalité et de l'égalité, les juifs deviennent des Français de "confession israélite"

1894

Affaire Dreyfus - constat d'échec de la politique d'assimilation des juifs - avènement du sionisme consistant pour les juifs à obtenir à leur autodétermination sur leur terre ancestrale

À partir de
1897

Vagues d'immigration de juifs en Palestine / 50 000 juifs vs 200 000 arabes d'origine bédouine - pas de revendication nationale arabe palestinienne en dehors de l'idéologie panarabiste (unification de l'ethnie arabe au sein d'un grand état arabe au proche-orient) de Hussein Ben Ali, chérif de la Mecque)

1916 à 1918

Promesse faite par les Britanniques aux juifs de l'instauration d'un Etat juif en Palestine sous condition de leur participation militaire à la lutte contre l'empire Ottoman

Promesse identique faites aux arabes avec l'instauration d'un grand état arabe uniifié en échange de leur contribution militaire

1918

Défaite de l'Empire Ottoman contre les forces alliées (France et Angleterre)

1920

Conférence de San Remo (SDN) attribuant à la Grande-Bretagne un mandat sur la Palestine, avec pour objectif l'établissement d'un État juif sur les deux rives du Jourdain. Indignation arabe, percevant cette décision comme une extension du colonialisme occidental et jugeant la présence juive illégitime, à la fois en raison des promesses britanniques faites aux Arabes et de préjugés anciens liés à l'expulsion des Juifs en 135, considérée comme une sanction divine

1922

Séparation de la Transjordanie (deux-tiers de la superficie de la Palestine mandataire) décidée de manière unilatérale par les Britanniques et accordée aux arabes - une partition qui ne suffit pas aux arabes qui souhaitent récupérer également le reste de la Palestine au nom de l'idéologie panarabiste.

1937

Proposition d'une partition territoriale de la Palestine (hors Transjordanie) pour apaiser les violences entre juifs et arabes - Proposition faite par la **commission Peel** accordant une majeure partie du territoire restant aux arabes, et une internationalisation de Jérusalem - Une proposition refusée par les arabes au nom de l'idéologie panarabisme (**1^{er} plan de partage refusé**)

1947

Abandon par les britanniques de leur mandat en raison d'une exacerbation des violences notamment à leur encontre - quitus accordé par l'ONU pour la **déclaration d'un Etat Juif et d'un Etat arabe en place et lieu de la Palestine mandataire** hors Transjordanie, avec proposition d'une partition - Refus des arabes pour le plan de partage, et plus généralement de la présence d'un Etat juif (**2^{ième} plan de partage refusé**)

1948

Déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël - attaque dès le lendemain par les pays arabes avoisinant appelant les arabes d'Israël à évacuer le nouvel Etat juif pour faciliter sa destruction - 700 000 arabes s'expatrient majoritairement en Jordanie (ex-Transjordanie)

1993

Signature des accords d'Oslo devant aboutir sous 5 ans à une solution territoriale définitive avec un statut pour Jérusalem

2000 - 2001

Négociations à Camp David II et Taba aboutissant à un **refus par Y. Arafat** d'un plan de partage incluant ~95% de la Judée-Samarie, ~5% d'Israël à choisir par les Palestiniens, avec Jérusalem Est comme capitale - un refus motivé par la demande d'intégrer 6M d'arabes palestiniens au sein d'Israël (6 M d'habitants dont 20% d'arabes) revenant à la destruction de l'Etat d'Israël et l'instauration d'un Etat binational en plus d'une Palestine arabe (**3^{ième} et 4^{ième} plan de partage refusés**)

2006

Élection du Hamas, première branche armée des Frères musulmans, suite à la décision unilatérale d'un retrait israélien de Gaza - volonté de destruction de l'Etat d'Israël

2008

Proposition par les Israéliens d'un partage territorial similaire à celui de Taba Refus de M. Abbas pour des raisons similaires à Taba (**5^{ième} plan de partage refusé**)

Depuis 2006

Plus de 30 000 roquettes & mortiers lancés contre des civils Israéliens depuis la prise de pouvoir à Gaza par le Hamas

- 2006 : 974
- 2007 : 783
- **2008 : 2 084**
- 2009 : 158
- 2010 : 103
- 2011 : 375
- 2012 : 1 632
- 2013 : 39
- **2014 : 4 225**
- 2015 : 24
- 2016 : 15
- 2017 : 29
- 2018 : 1 119
- 2019 : 1 295
- 2020 : 133
- **2021 : 4 425**
- 2022 : 1 115
- **2023 : 7 581**

7 octobre 2023

Attaques du Hamas aboutissant à ~1200 civils assassinés et 251 otages